



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9483<sup>e</sup>** séance

Mardi 21 novembre 2023, à 15 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Geng Shuang . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M. Hoxha
	Brésil . . . . .	M. França Danese
	Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
	Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Gabon . . . . .	M. Biang
	Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Hackman
	Japon . . . . .	M. Ishikane
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Frazier
	Mozambique . . . . .	M. Fernandes
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, et M. Matthew Hollingworth, représentant et Directeur de pays du Programme alimentaire mondial en Ukraine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Jenča.

**M. Jenča** (*parle en anglais*) : Le week-end dernier, nous avons franchi un sinistre jalon de plus dans la guerre en Ukraine. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé qu'à ce jour, plus de 10 000 civils ont été tués et plus de 18 500 autres ont été blessés depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Des centaines d'enfants figurent parmi les victimes. Le bilan total de cette guerre sera probablement beaucoup plus lourd, car rien ne laisse présager la fin des violences. Au contraire, il semble que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles risquent de s'intensifier au cours de la prochaine saison froide. Les conséquences pour des millions d'Ukrainiens seront terribles alors qu'ils s'apprêtent à affronter un deuxième hiver en guerre.

Depuis le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil de sécurité, il y a moins de deux semaines (voir S/PV.9470), les attaques aériennes menées par la Russie dans tout le pays ont continué de semer la mort et la

destruction dans des zones situées aussi bien à proximité que loin des lignes de front. Le 11 novembre, Kyïv a été attaquée par des missiles, pour la première fois en deux mois. Si aucune victime n'a été déplorée dans la capitale cette nuit-là, les attaques contre Kyïv et sa région se sont poursuivies et la ville a été attaquée par des drones pas plus tard que ce week-end. Le même jour, des frappes ont tué quatre personnes : deux à Kherson, une dans la région de Dnipropetrovsk et une autre dans celle de Zaporizhzhia, selon les autorités locales. La ville de Kherson, reprise par l'Ukraine il y a plus d'un an, continue de subir régulièrement d'intenses bombardements qui causent la mort de civils. La semaine dernière, au moins neuf personnes auraient été tuées dans la région et 25 autres, dont un nourrisson de 2 mois, auraient été blessées.

En mer Noire, le risque d'escalade et de débordement demeure. À Odesa, le 9 novembre, un missile aurait touché un bateau destiné au transport de marchandises, tuant un travailleur portuaire et blessant des membres de l'équipage du navire. Des mines terrestres présentant des risques pour la navigation civile ont été signalées. Un incident militaire en mer Noire, qu'il soit délibéré ou non, pourrait entraîner une dangereuse escalade. La sécurité alimentaire mondiale dépend de la capacité des exportations de denrées alimentaires de transiter de manière sûre et prévisible dans les eaux internationales, y compris en mer Noire.

Nous soulignons une fois de plus que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Où qu'elles se produisent, elles sont inacceptables. Elles doivent cesser immédiatement.

Face aux nouvelles vagues d'attaques contre les infrastructures énergétiques et en prévision des conditions météorologiques glaciales, les besoins humanitaires sont en augmentation. Les frappes de drones effectuées vendredi dernier ont entraîné à elles seules des coupures d'électricité dans plus de 400 villes et villages du sud, du sud-est et du nord du pays. Elles ont également endommagé un dépôt pétrolier à Odesa. Le plan d'intervention hivernal de cette année, mis au point par l'ONU et ses partenaires en étroite collaboration avec les autorités ukrainiennes, est déjà en place.

La solidarité et le soutien internationaux pour l'hiver et au-delà, y compris au moyen des contributions opportunes des donateurs, demeurent essentiels. Quelque 360 000 personnes ont déjà reçu une aide pour la saison hivernale. Cependant, il faut encore débloquer de toute urgence 435 millions de dollars pour fournir à 1,7 million de personnes dans le besoin du matériel de

réparation, des vêtements d'hiver, des appareils de chauffage et du combustible et pour réparer les systèmes locaux d'approvisionnement en eau et de chauffage. Il importe également d'abonder encore le plan de réponse humanitaire 2023 pour l'Ukraine, qui n'est aujourd'hui financé qu'à 54 %. Les organismes des Nations Unies ont déjà fourni une aide humanitaire à plus de 10 millions de personnes cette année. Nous visons un total de 11 millions d'ici à la fin de 2023.

Malheureusement, quelque 4 millions d'Ukrainiens dans le besoin sont hors d'atteinte dans les régions ukrainiennes sous contrôle russe de Donetsk, Luhansk, Kherson et Zaporizhzhia, faute d'accès. Ils ne reçoivent qu'une aide minimale par l'entremise d'acteurs locaux, en partenariat avec l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales. Les partenaires humanitaires ne demandent qu'à étendre leurs opérations à ces zones, à condition de pouvoir s'y rendre et de bénéficier d'un appui adéquat.

Il faudra des années, et même des décennies, pour surmonter la destruction semée dans le pays. L'ONU prépare activement le relèvement à long terme et la reconstruction du secteur énergétique ukrainien. Nous nous concentrons sur le soutien aux infrastructures pour la production d'énergie et son acheminement afin d'assurer le fonctionnement des services de base – chauffage, eau et assainissement – dans les zones touchées par le conflit. En collaboration avec le Gouvernement ukrainien, la Banque mondiale et l'Union européenne, l'ONU a lancé la troisième évaluation rapide des dommages et des besoins. Celle-ci aidera le Gouvernement ukrainien à fixer des priorités pour l'an prochain en matière d'investissement dans le relèvement et la reconstruction. La précédente évaluation avait estimé le coût du relèvement de l'Ukraine à plus de 400 milliards de dollars. Nous sommes déterminés à promouvoir un relèvement inclusif, fondé sur les droits et les besoins locaux des populations victimes de la guerre, de telle sorte que personne ne soit laissé de côté.

Hélas, la guerre continue d'infliger des dégâts souvent irréversibles aux installations scolaires de l'Ukraine et d'entraver l'exercice du droit des enfants à l'éducation. D'après les autorités ukrainiennes, 365 établissements d'enseignement ont été détruits, et au moins 3 428, endommagés.

Nous sommes également préoccupés par le non-respect du droit international dans les régions ukrainiennes actuellement contrôlées par la Russie. Les responsables organisent ce qu'ils appellent des élections, nommant des

juges russes qui appliquent le droit russe, même de façon rétroactive. Les politiques destinées à modifier les institutions et les identités ou à en imposer d'autres par la force ont de lourdes conséquences et sont inacceptables.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme continue aussi de documenter les cas confirmant le recours généralisé à la torture sur les personnes placées en détention de manière arbitraire dans les territoires ukrainiens actuellement sous contrôle russe. Aucune violation des droits humains ne doit rester impunie, conformément aux normes et aux règles internationales.

En septembre, le Secrétaire général a exhorté tous les pays à faire leur part pour empêcher une nouvelle escalade en Ukraine et jeter les bases d'une paix durable. Au lieu de cela, les attaques se sont multipliées et les conditions sur le terrain empirent. Bien que l'horizon de la paix puisse paraître lointain et que le risque plane d'un accroissement des tensions, il faut s'employer d'urgence à limiter autant que possible les répercussions sur les civils. Au milieu des difficultés et des crises qui agitent le monde, la communauté internationale doit maintenir son attention sur l'Ukraine et faire cesser la souffrance causée par la guerre. Comme le Secrétaire général l'a souligné, la paix en Ukraine doit demeurer une priorité – une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale. Nous restons disposés à soutenir tous les efforts pertinents à cette fin.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Hollingworth.

**M. Hollingworth** (*parle en anglais*) : Au nom du Programme alimentaire mondial, je suis honoré de me tenir ce jour devant le Conseil de sécurité. J'aborderai brièvement les conséquences humanitaires de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, et en particulier ses répercussions sur la sécurité humanitaire, dans le pays et au niveau mondial.

À l'heure actuelle, en raison des hostilités, les Ukrainiens sont privés d'accès aux marchés pour acheter des denrées, et les agriculteurs signalent qu'ils ne sont plus en mesure de produire suffisamment d'aliments. Cette situation produit des effets dramatiques en Ukraine et au-delà de ses frontières. La guerre en Ukraine crée de l'insécurité alimentaire dans un pays qui nourrissait chaque année 400 millions de personnes avant février 2022. Aujourd'hui, il ressort de nos enquêtes que

dans 80 % des établissements humains proches de la ligne de front, les gens ont du mal à trouver de quoi manger. Une famille ukrainienne sur cinq souffre d'insécurité alimentaire grave, et certaines plus encore que d'autres. Plus on se rapproche des hostilités, plus les besoins sont critiques. En conséquence, les plus de 900 000 personnes qui vivent toujours à moins de 30 kilomètres de la ligne de front rencontrent les pires difficultés en matière de sécurité alimentaire, et cela ne fait qu'empirer en hiver.

Le Programme alimentaire mondial distribue des paniers alimentaires à environ 750 000 d'entre elles tout au long de l'hiver. Par ailleurs, les 1,5 million d'habitants qui ont des besoins plus larges recevront une aide pécuniaire sous une forme ou une autre dans les zones directement affectées par le conflit mais où les marchés fonctionnent encore. Quand on demande aux gens de quoi ils ont besoin avant tout, leur réponse est presque invariablement de la nourriture, des médicaments et un abri pour l'hiver. Quelle ironie du sort tout de même de devoir lutter contre l'insécurité alimentaire dans un pays qui est l'un des plus formidables greniers à blé au monde, et où pourtant des centaines de milliers de personnes vivant à proximité des hostilités dépendent à présent de l'aide alimentaire, à défaut manifestement de pouvoir faire autrement.

Les besoins humanitaires dans le pays sont malheureusement mais fondamentalement liés aux conséquences de la guerre en Ukraine sur l'agriculture et les communautés vivrières rurales. Les retombées sur l'agriculture ukrainienne ne se résument pas aux chiffres, ceux des tonnes produites et des céréales exportées ; elles concernent aussi le quotidien des citoyens du pays. La guerre fait aujourd'hui que les champs sont pollués de mines et d'engins non explosés, et que les ménages ne sont pas en mesure de cultiver les denrées nécessaires à leur propre subsistance. Quelque 174 000 kilomètres carrés, soit en gros 30 % du territoire ukrainien, ont déjà fait les frais du conflit et sont potentiellement jonchés de restes explosifs de guerre. Sur ce total, 25 000 kilomètres carrés sont constitués de terres agricoles et vivrières, qui étaient parmi les plus productives d'Ukraine. Bien qu'ils cultivent moins de 7 % des terres du pays, les petits exploitants représentent 75 % de l'emploi du secteur, et ils sont les plus gravement touchés par la guerre. Par exemple, la semaine dernière, je me trouvais dans la région de Kharkiv, en visite sur un projet de déminage agricole que le Programme alimentaire mondial mène en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'ONU. Les ménages y sont deux fois plus exposés au risque de ne pas avoir assez à manger

lorsqu'ils n'ont pas accès à leurs terres pour produire leur propre nourriture.

Cependant, la guerre en Ukraine se traduit également par des attaques incessantes contre les infrastructures portuaires et céréalières. Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à paraître prochainement, fera état de certaines constatations. Depuis la mi-juillet, on a recensé 31 attaques visant des installations essentielles à la production de céréales et à leur exportation du pays. Vingt-huit de ces attaques ont eu lieu dans la seule région d'Odesa, où se trouvent les terminaux vitaux de la mer Noire et du Danube, indispensables au commerce mondial des denrées alimentaires.

Si les attaques contre les infrastructures alimentaires et le blocage des axes d'exportation maritimes se poursuivent, cela compromettra considérablement les perspectives de production agricole pour les années à venir et pourrait, dans le pire des cas, contribuer à faire que la production de blé ne suffise pas à répondre à la demande intérieure et à la demande d'exportations. Cette exportation de produits permet de nourrir des populations dans le monde entier. Il est important de rappeler que l'Ukraine représentait 9 % des exportations mondiales de blé, 15 % des exportations de maïs et 44 % des exportations d'huile de tournesol avant février 2022.

Notre tâche est désormais triple.

Premièrement, nous devons continuer de répondre aux besoins alimentaires humanitaires aigus et urgents des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens.

Deuxièmement, ce faisant, nous ne devons pas perdre de vue les efforts de relèvement du système alimentaire qui sont nécessaires. D'après la dernière évaluation rapide des dommages et des besoins, la perte subie par le pays en raison des dégâts causés au secteur agricole s'élèverait déjà à 40,2 milliards de dollars. En outre, les agriculteurs ukrainiens et les communautés rurales ukrainiennes les plus touchés ont besoin d'aide, faute de quoi ce seront des laissés-pour-compte.

Troisièmement, de concert avec le reste du système des Nations Unies, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes doivent œuvrer au maintien d'un marché viable pour les denrées alimentaires produites en Ukraine. Sinon, les agriculteurs n'auront tout simplement aucune raison de cultiver leur terre. Il s'agit notamment de s'attacher à freiner la hausse vertigineuse des coûts logistiques induite par toute entrave à l'utilisation des ports de la mer Noire.

Nous devons tous et toutes concentrer nos efforts sur les besoins immédiats de ce pays, mais aussi sur le long terme, afin que cette puissance agricole soit rapidement remise sur pied et puisse nourrir les affamés du monde entier, car lorsque la prochaine crise alimentaire frappera l'ensemble de la planète, le monde continuera d'avoir besoin de l'Ukraine.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Hollingworth de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et le Directeur pays du Programme alimentaire mondial en Ukraine, M. Hollingworth, de leurs exposés d'aujourd'hui.

Ce mois-ci, nous commémorons le quatre-vingt-dixième anniversaire de la Grande Famine de 1932-1933, l'Holodomor, qui se traduit par « la mort par la faim » – la mort par la faim. Des millions de femmes, d'hommes et d'enfants ukrainiens ont péri sous les effets de la politique dure et répressive du régime de Staline, victimes d'une famine délibérément provoquée par l'homme. Elle constitue aujourd'hui un exemple de ce qui se passe lorsque nous laissons la cruauté et la tyrannie échapper à tout contrôle.

Mais Poutine n'en a pas tiré les conséquences, il s'en est au contraire inspiré. À l'instar de Staline, Poutine utilise la nourriture comme arme de guerre, et comme Staline, Poutine soumet l'Ukraine à la faim et à la mort. Soyons clairs : la Russie ne fait pas seulement la guerre à la population ukrainienne et à ses approvisionnements en denrées alimentaires, elle fait aussi la guerre aux populations vulnérables du monde entier qui dépendent des exportations de denrées alimentaires de l'Ukraine.

Nous savons que la Russie aggrave l'insécurité alimentaire dans le monde. Avant l'invasion à grande échelle de la Russie, l'Ukraine était l'un des principaux producteurs et exportateurs de produits agricoles. Mais aujourd'hui, la production de blé de l'Ukraine est de 35 % inférieure aux niveaux d'avant-guerre. Pourquoi ? La raison en est que la Russie vole les céréales ukrainiennes, saccage les terres agricoles et bombarde les infrastructures agricoles et les villes portuaires de l'Ukraine. Une attaque russe a détruit 60 000 tonnes de céréales, lesquelles, selon le Programme alimentaire mondial, auraient suffi à nourrir plus de 270 000 personnes pendant un an.

Malgré ces attaques incessantes, le peuple ukrainien résiste et reste une lueur d'espoir pour les personnes les plus vulnérables du monde. Les agriculteurs ukrainiens poursuivent leurs récoltes malgré le grave danger qui les menace. Pendant longtemps, les céréales ont été acheminées vers le reste du monde grâce à l'Initiative de la mer Noire, négociée par l'ONU et la Türkiye. Plus de 60 % du blé exporté dans le cadre de cette initiative était destiné à des économies en développement, notamment celles exposées à la faim et la malnutrition sévères. Or, la Russie a décidé de mettre fin unilatéralement à cet accord sans raison et sans tenir compte des besoins des pays en développement. L'Ukraine ne s'est pas pour autant laissé décourager. En créant un couloir céréalier dans la mer Noire pour le passage des navires, Kyïv fait tout ce qui est en son pouvoir pour nourrir le monde. La Russie, comme on peut s'y attendre, déteste cela. Elle a menacé d'attaquer les bateaux destinés au transport de marchandises dans les ports de la mer Noire. Au début du mois, il a été fait état d'une attaque russe contre un navire civil dans le port de Pivdennyi. Ces actes compromettent la sécurité de la navigation et les activités commerciales, et nous devons tous et toutes appeler la Russie à se conformer à ses obligations juridiques internationales et à respecter la liberté de navigation.

Le Président Poutine compte sur nous. Il compte sur nous pour devenir insensibles aux horreurs commises par ses forces, à savoir les meurtres, les actes de torture, les viols et autres formes de violence sexuelle, les attaques aveugles contre les infrastructures civiles, le transfert forcé illégal et la déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie et les territoires occupés par les Russes, ainsi que le transfert d'enfants des territoires occupés par les Russes vers le Bélarus. Et Poutine espère que, compte tenu du nombre de crises auxquelles nous devons faire face, au Soudan, en Syrie, en République démocratique du Congo, au Yémen, en Israël et à Gaza, nous finirons par oublier le sort du peuple ukrainien. Je m'attends également à ce que la Russie tente aujourd'hui de changer de sujet et qu'elle se livre, devant nous, membres du Conseil, à une litanie d'arguties.

Comme l'a déclaré le Secrétaire à la défense des États-Unis, M. Austin, lors de sa visite à Kyïv hier,

« Les États-Unis continueront de soutenir l'Ukraine dans le combat qu'elle mène pour défendre la liberté contre l'agression de la Russie, aujourd'hui et à l'avenir. »

Nous ne devons pas laisser la Russie fouler aux pieds la Charte des Nations Unies. Nous ne devons pas

laisser la Russie commettre des crimes de guerre en toute impunité, et nous ne devons pas la laisser continuer d'utiliser la nourriture comme arme et d'infliger tant de souffrances à l'Ukraine en s'attaquant à ses infrastructures critiques à l'approche des jours froids et sombres de l'hiver.

Soutenons tous et toutes le peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce que les familles soient réunies, que les enfants puissent retourner à l'école et que les citoyens puissent rentrer chez eux, et jusqu'à ce qu'une paix juste et globale soit instaurée, conformément à la Charte des Nations Unies.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth de leurs exposés.

À l'heure où le monde entier a les yeux rivés sur les événements dramatiques en cours à Gaza, dans l'espoir de voir bientôt arriver les bonnes nouvelles tant attendues, l'agression contre l'Ukraine se poursuit sans relâche, avec son lot de terribles conséquences humanitaires et ses effets profondément néfastes sur les vies humaines, y compris pour de nombreuses personnes à travers le monde.

Qu'on le veuille ou non, les médias mondiaux et l'attention du public obéissent à leurs propres schémas. Ils ne peuvent se concentrer que sur un seul événement à la fois. Rien ne saurait ni ne devrait minimiser la tragédie qui se déroule à Gaza, mais nous ne pouvons pas oublier que des civils meurent chaque jour dans une guerre désastreuse au Soudan, qu'une guerre civile atroce fait rage, presque dans l'indifférence générale, au Myanmar et que la cruauté de la Russie en Ukraine ne faiblit pas, pour ne citer que quelques-unes des souffrances humaines de notre monde. Voilà pourquoi cette séance est importante ; elle permet de faire un bilan plus que nécessaire de la situation.

Les intervenants ont fourni les dernières informations sur plusieurs aspects clefs, et nous les en remercions. En près de deux ans, la Russie a réduit en ruines des villes ukrainiennes entières, mené des attaques sans discrimination à l'aide d'obus, de missiles et de drones contre des civils et des infrastructures civiles, y compris des écoles et des hôpitaux et provoqué une crise humanitaire de grande ampleur, et s'est rendue coupable de multiples crimes, y compris de crimes contre l'humanité. Les rapports établis par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, fondés sur de nombreuses missions en Ukraine et d'autres éléments de preuve, montrent sans l'ombre d'un doute que les autorités russes ont

commis un large éventail de violations, dont beaucoup constituent des crimes de guerre. Parmi ces violations figurent les homicides intentionnels, les attaques contre les civils, les détentions illégales, la torture, le viol, les violences sexuelles, les transferts forcés et les déportations d'enfants.

Il y a quelques jours, l'Ukraine a commémoré le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'Holodomor, la Grande Famine de 1932-1933. Entre 1932 et 1933, des millions d'Ukrainiens sont morts de faim pendant une famine orchestrée par le Gouvernement soviétique de Joseph Staline. En 2023, dans une guerre créée de toutes pièces par l'homme, le Kremlin continue d'utiliser la nourriture comme une arme contre le même pays et le même peuple, mais cette fois, avec des répercussions dans le monde entier. Dans ses efforts pour soumettre son voisin, la Russie a mis fin à l'Initiative de la mer Noire, portant ainsi un coup fatal à un mécanisme essentiel pour la sécurité alimentaire mondiale. Elle continue de bombarder et de détruire délibérément les installations d'exportation et les silos à grains de l'Ukraine. Elle a détruit et miné lourdement de grandes parties des terres agricoles, infligeant d'énormes dégâts à l'économie du pays et à sa production. Ce que la Russie cherchait à empêcher, l'Ukraine le rend aujourd'hui possible, heureusement. Le couloir alimentaire est vital, aussi bien pour l'Ukraine que pour des millions de personnes dans le monde.

Alors que cette du guerre brutale et ininterrompue, qui a probablement été un condensé d'incompétence, de décisions non stratégiques et de maladroites politiques, entre bientôt dans son vingt-deuxième mois, il convient de prendre un moment pour nous pencher sur certains de ses aspects clefs et sur ce qu'elle a apporté à l'Ukraine, à la Russie et au reste du monde. Cette guerre devait être une promenade de trois jours. Elle dure maintenant depuis plus de 620 jours, sans qu'aucune issue ne se profile, semant la mort et la destruction en Ukraine, mais entraînant également des coûts extraordinaires pour la Russie elle-même. Elle promettait de sauver et de libérer les Ukrainiens. Elle n'a engendré que détresse et souffrance, tué 10 000 innocents et déplacé plus de 10 millions d'autres personnes. Elle était destinée à rapprocher l'Ukraine de la Russie. Elle a au contraire rendu le pays et la société plus unifiés et plus conscients de leur appartenance nationale qu'avant la guerre. L'Ukraine est devenue un pays candidat à l'Union européenne. Elle a renforcé sa crédibilité européenne et fait ses choix en s'affranchissant du diktat russe. Cette guerre était censée montrer la force et la grandeur de la Russie. Elle s'est plutôt avérée être un exemple désastreux de surenchère. Elle a isolé la Russie, qui est maintenant

considérée comme un paria faible et comme une menace pour les démocraties, l'architecture de sécurité européenne et le système de sécurité international.

En envahissant un voisin plus petit, la Russie a montré son mépris pour l'ordre international fondé sur des règles. Elle l'a ébranlé et remis en cause. Mais le monde, comme on peut le voir à l'Assemblée générale, n'a pas suivi la Russie. Il s'y est ouvertement opposé et l'a condamnée. Cette guerre, fondée sur des prétextes absurdes et des réalités artificielles que la Russie a inventées et qu'elle continue de perpétuer, n'a fait que révéler le peu de cas qu'un membre permanent du Conseil de sécurité fait de la Charte des Nations Unies, du droit international et des résolutions du Conseil, en dépit de ses tentatives infructueuses pour faire croire le contraire.

L'histoire est toujours une précieuse source de conseils pour tirer les enseignements du passé et comprendre le présent. En 1792, Maximilien Robespierre mettait en garde, en affirmant que :

« La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger, pour lui faire adopter ses lois et sa constitution. Personne n'aime les missionnaires armés ; et le premier conseil que donnent la nature et la prudence, c'est de les repousser comme des ennemis. »

Aussi incompréhensible que cela puisse paraître, 231 ans plus tard, cette idée extravagante et ce type d'homme politique existent toujours ; sauf qu'aujourd'hui, le conseil prodigué par Robespierre de repousser ses ennemis est consacré par la Charte des Nations Unies et le droit international, et se matérialise par la solidarité mondiale avec les Ukrainiens dans leur droit de légitime défense et leur résistance héroïque. Cela signifie que nous – certains d'entre nous du moins – avons appris des erreurs du passé.

C'est pourquoi nous continuerons à soutenir le droit et la capacité de l'Ukraine à se défendre contre l'agression russe, à défendre les principes fondamentaux du multilatéralisme et à aider le peuple ukrainien à édifier l'avenir sûr, prospère et indépendant qu'il mérite. Car, ne l'oublions pas, pour l'Ukraine, la défense est une question de survie. Pour la Russie, la guerre a été et reste un caprice et un dessein impérial. Il est donc capital de ne pas laisser la Russie commettre impunément des crimes, notamment ceux consistant à modifier les frontières par la force, à annexer illégalement des territoires et à mener

une politique délibérée qui risque de replonger l'Europe dans l'anarchie et le monde entier dans l'instabilité. Voilà pourquoi soutenir l'Ukraine et défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale revient pour nous tous à défendre les valeurs démocratiques, l'ordre international fondé sur des règles et la Charte des Nations Unies, ce que nous défendons.

**M<sup>me</sup> Hackman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général, Miroslav Jenča, et le Directeur de pays en Ukraine du Programme alimentaire mondial, Matthew Hollingworth, de leurs exposés.

Alors que le Conseil de sécurité se penche une nouvelle fois sur la situation en Ukraine et, en particulier, sur les effets persistants de la guerre sur la sécurité alimentaire, ma délégation réaffirme le ferme appui du Ghana à un règlement politique juste, pacifique et global. Nous restons convaincus que la diplomatie et le dialogue ont un rôle à jouer pour détourner les parties belligérantes de leur obsession militaire et les amener à rechercher la paix par des moyens pacifiques, conformément aux principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

À l'instar des systèmes financier et énergétique mondiaux, le système alimentaire mondial, déjà mis à mal par la crise climatique et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), a été manifestement affecté par la guerre en Ukraine. Comme cela a été souligné dans l'un des exposés, des millions de personnes, en particulier dans les pays en développement, et notamment celles qui dépendent des exportations faites dans le cadre du Programme alimentaire mondial, sont sur le point de basculer dans l'insécurité alimentaire et d'être exposées à des menaces de faim et de famine. Alors qu'un quart de milliard de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire dans le monde, nous sommes préoccupés par le risque croissant que la guerre en Ukraine fait peser sur de nombreuses personnes éloignées des théâtres de la guerre. C'est particulièrement le cas aujourd'hui, maintenant que l'Initiative de la mer Noire, qui a permis l'exportation de quelque 30 000 tonnes de denrées alimentaires essentielles, atténué la hausse des prix alimentaires et apaisé la faim de nombreuses personnes, a pris fin. Les installations de stockage de céréales et les ports ont également été détruits, ce qui a réduit d'environ 40 % la capacité d'exportation de l'Ukraine, déjà mise à mal. Nous nous joignons donc à beaucoup d'autres pour encourager tous les acteurs concernés à poursuivre leurs efforts pour rétablir l'approvisionnement en céréales des marchés mondiaux, en donnant la priorité aux pays vulnérables

dont les populations sont confrontées à la famine et à la faim.

Alors que la guerre se poursuit, mettant de plus en plus en danger la vie et les moyens de subsistance des populations civiles, en particulier des femmes, des enfants, des personnes âgées et des malades, nous réaffirmons la nécessité d'un accès sans entrave de l'aide et de l'assistance humanitaires pour faire face aux vulnérabilités accrues liées aux conditions glaciales découlant des températures hivernales. Nous rappelons également les exigences du droit international humanitaire en matière de sécurité et de protection des civils en temps de guerre, et appelons une fois de plus les parties à aligner leurs actions sur les principes humanitaires de distinction, de proportionnalité et de nécessité militaire. On ne soulignera jamais assez que les civils et les infrastructures civiles ne sont pas et ne doivent pas être des cibles de guerre.

Nous terminons notre déclaration en appelant une nouvelle fois à la fin de la guerre en Ukraine. Pleinement convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution que de gagner la paix en Ukraine, nous exhortons les parties à chercher des solutions au problème de leurs intérêts divergents à la table des négociations et loin du champ de bataille.

**M. Biang** (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, et M. Hollingworth, Directeur de pays du Programme alimentaire mondial, pour leurs exposés.

L'ampleur des besoins humanitaires de la guerre en Ukraine continue de s'amplifier, en même temps que se poursuivent les attaques contre les infrastructures essentielles, les hôpitaux, les ports de la mer Noire, les écoles et les habitations. Les conditions de vie de plus de 3,7 millions de personnes déplacées deviennent de plus en plus difficiles en cette période hivernale. Dans sa dernière mise à jour, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires souligne que près de 1,7 million de personnes auront besoin d'une assistance pendant la période hivernale.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le bilan civil est particulièrement alarmant. Ce sont près de 3 800 écoles qui ont été touchées par des combats ou tout simplement détruites. À cela s'ajoutent de nombreuses attaques contre des unités de santé. Mon pays rappelle aux parties belligérantes l'exigence de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, ainsi que de l'ensemble des résolutions pertinentes du Conseil. Nous voulons redire que les civils et toutes les personnes qui ne prennent pas part aux combats ne doivent

absolument pas être des cibles d'attaques. Nous sommes alarmés par la prolifération des attaques par drone, qui constituent de véritables facteurs d'aggravation des effets du conflit sur le quotidien des populations. Nous réitérons notre appel aux parties à s'abstenir d'utiliser toute arme aux effets indiscriminés et inhumains.

Dans un contexte mondial marqué par l'augmentation de l'insécurité alimentaire, avec des risques de famine dans certains pays fragiles, nous tenons à rappeler que les infrastructures agricoles ne doivent pas être des cibles d'attaques armées. Les effets de la rupture du barrage de Kakhovka sur des domaines économiques essentiels tels que l'agriculture ou la pêche constituent des menaces potentielles pour la subsistance des populations des régions environnantes. Il est crucial que ces effets soient pris en charge de façon appropriée et que des mesures adéquates soient prises pour permettre la résilience des populations touchées.

Pour terminer, nous réitérons notre appel aux pays qui exercent une influence sur les belligérants à faire prévaloir les canaux de la diplomatie en vue de mettre fin à ce conflit meurtrier. Le Gabon encourage l'ensemble des parties à privilégier le dialogue pour parvenir à la paix et à la coexistence pacifique.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, et M. Hollingworth de leurs exposés, et je salue la participation du représentant de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Comme viennent de nous le dire les intervenants, la vie des civils en Ukraine reste précaire, et elle est vouée à s'aggraver, compte tenu de l'arrivée de l'hiver et de l'intensification récente des attaques contre les infrastructures critiques de l'Ukraine. La situation est particulièrement préoccupante étant donné que le réseau électrique ukrainien est plus vulnérable qu'il ne l'était à la même époque l'année dernière. Il y a peu de capacités de production excédentaire et très peu de matériel de rechange. Garantir un approvisionnement régulier en électricité et en chauffage au cours des prochains mois sera essentiel pour la santé et la sécurité de la population ukrainienne. Dans l'est de l'Ukraine, la poursuite des activités militaires met les civils en danger et, à mesure que les combats s'intensifient dans diverses régions, les déplacements de civils augmentent. La situation est particulièrement difficile pour les personnes âgées et les personnes handicapées, et nous appuyons tous les efforts qui sont déployés pour assurer leur sécurité et leur fournir une assistance.

À la suite de l'expiration de l'Initiative de la mer Noire en juillet dernier, le conflit s'est intensifié en mer Noire et dans ses ports et alentour, ce qui a entamé la capacité de l'Ukraine d'exporter des céréales et d'autres produits alimentaires. La réduction des exportations de produits alimentaires touche non seulement l'Ukraine, mais aussi de nombreuses personnes dans le monde entier qui dépendent d'une offre de produits alimentaires stable et abordable. D'ailleurs, dans sa déclaration de la Présidente du 3 août (S/PRST/2023/4), le Conseil a souligné à nouveau que toutes les parties à un conflit doivent s'acquiescer des obligations que leur fait le droit international humanitaire de respecter et de protéger les biens de caractère civil, notamment les biens nécessaires à la production et à la distribution de denrées comme les sites de traitement et de stockage des produits alimentaires, les centres de distribution et les moyens de transport de la nourriture. Cela réaffirmait de nombreuses dispositions de la résolution 2417 (2018), qui souligne l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les biens nécessaires à la production et à la distribution de denrées, et appelle l'attention sur les liens entre les conflits et la faim. Le droit est clair, et nous appelons toutes les parties au conflit à le respecter pleinement.

L'Initiative de la mer Noire était un mécanisme pratique permettant de protéger les biens de caractère civil nécessaires à la distribution des denrées alimentaires, et elle a eu une incidence considérable sur la sécurité alimentaire mondiale au cours de l'année où elle a été en vigueur, en rendant possible l'exportation de près de 33 millions de tonnes de céréales et de produits alimentaires ukrainiens. Tout en regrettant son expiration, nous prenons acte de la création ultérieure d'un couloir de la mer Noire, qui a facilité l'exportation de denrées alimentaires et de marchandises ukrainiennes à bord de plus de 150 navires. Nous rappelons également que les biens de caractère civil restent protégés en vertu du droit international humanitaire en toute circonstance, qu'ils soient exportés ou non dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire ou du couloir. Nous préconisons vivement la tenue de discussions visant à rétablir un mécanisme conjoint pour assurer la protection des ports civils, de la navigation maritime et d'autres éléments nécessaires à la distribution des denrées alimentaires, et pour éventuellement créer une dynamique en faveur d'avancées diplomatiques plus larges.

Il ne reste qu'un seul moyen de mettre durablement fin aux conséquences destructrices de cette guerre sur le peuple ukrainien et à son incidence négative sur la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que de remédier à ses répercussions politiques régionales et internationales

: c'est de trouver une issue pacifique à ce conflit. Nous demandons à nouveau la cessation des hostilités et l'instauration d'une paix juste et durable, qui respecte la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous encourageons tous les efforts sérieux en ce sens et sommes prêts à les appuyer.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je voudrais rejoindre mes collègues et remercier le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, et le représentant et Directeur de pays du Programme alimentaire mondial (PAM) en Ukraine, M. Matthew Hollingworth, de leurs exposés.

Et je voudrais moi aussi, à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de l'Holodomor, tout d'abord rendre hommage aux millions de victimes de cette grande famine provoquée par le régime soviétique. Nos pensées sont avec les victimes, et surtout le peuple ukrainien, qui commémore chaque année cette blessure de son âme.

L'Ukraine est le grenier à blé du monde. En temps normal, elle est en mesure à elle seule de nourrir 400 millions de personnes par année. Les actions de combat depuis le début de l'agression militaire russe affectent certaines des meilleures terres agricoles en Ukraine. Un tiers du pays est potentiellement contaminé, nous l'avons entendu, par des mines et des munitions non explosées. Et les attaques ciblées russes détruisent les infrastructures céréalières et portuaires ukrainiennes de la mer Noire. La Suisse est profondément préoccupée par les conséquences néfastes de ces actions sur la sécurité alimentaire, tout d'abord en Ukraine même, mais aussi dans le monde entier, et surtout dans les pays les plus vulnérables. À l'heure où une personne sur 10 dans le monde souffre de faim chronique, tout doit être mis en œuvre pour restaurer et protéger les capacités de l'Ukraine s'agissant de stabiliser les chaînes d'approvisionnement. La solution à cette fin est simple : une fois de plus, et pour la protection du droit à l'alimentation dans le monde entier, nous exhortons la Russie à cesser ses opérations de combat et à retirer ses troupes du territoire ukrainien.

Nous demandons à nouveau le respect du droit international humanitaire et des droits humains par toutes les parties. Nous rappelons que le droit international humanitaire interdit les attaques contre les biens indispensables à la survie de la population civile. Les graves dommages causés aux biens et objets de caractère civil, ainsi que l'interruption des services essentiels, notamment l'eau, l'électricité et le chauffage, sont particulièrement

alarmants à l'approche d'une nouvelle saison hivernale. Ces attaques doivent cesser immédiatement.

Alors que les effets de l'agression militaire de la Russie se font sentir dans le monde entier, nous félicitons tous les acteurs et actrices, y compris l'Ukraine elle-même, qui travaillent sans relâche pour soulager ceux qui souffrent de l'insécurité alimentaire. La Suisse remercie le Secrétaire général pour avoir donné la priorité à la sécurisation des exportations par la mer Noire. Près de 33 millions de tonnes de céréales et d'autres denrées alimentaires ont été exportées dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire. Nous regrettons qu'en se retirant de l'Initiative, la Russie ait éteint cette lueur d'espoir. Depuis lors, plus de 150 navires ont emprunté le couloir humanitaire ukrainien de la mer Noire. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute action susceptible de nuire à la navigation civile, comme cela s'est produit le 8 novembre.

Nous exprimons également notre gratitude au PAM, présent parmi nous aujourd'hui virtuellement. Ses activités, en particulier la distribution de nourriture, l'assistance en espèces et, en Ukraine, le déminage agricole – on en a entendu parler – sont essentielles pour soutenir les personnes les plus vulnérables. La Suisse est fière de soutenir ces efforts du PAM à hauteur de près de 15 millions de dollars depuis février 2022.

Enfin, je souligne le soutien de la Suisse au programme humanitaire « Grain from Ukraine ». À quelques jours du deuxième sommet, nous nous félicitons de pouvoir poursuivre les discussions d'aujourd'hui à Kyïv. Nous allons continuer à nous engager en faveur de la sécurité alimentaire mondiale et à répondre aux besoins humanitaires urgents. Ensemble, nous pouvons ramener la terre minée et les infrastructures détruites à leur état original : une mer de champs de céréales. Parce que la faim ne doit jamais être utilisée comme arme de guerre.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Jenča et M. Hollingworth pour leurs présentations.

Je souhaite insister sur deux points.

Tout d'abord, la France continue à condamner la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine. Depuis le 24 février 2022, le peuple ukrainien se défend avec courage, alors qu'il subit quotidiennement exactions, crimes et tortures. La Russie frappe sans relâche les populations civiles, en violation du droit international humanitaire. Depuis vendredi, Kyïv a été prise pour cible par plusieurs dizaines de drones Shahed. Les forces russes ciblent également les infrastructures essentielles de l'Ukraine, et en particulier ses infrastructures

énergétiques. Ces frappes indiscriminées aggravent la situation de la population. Près de 17 millions de personnes ont désormais besoin d'une assistance humanitaire. À l'approche de l'hiver, nous devons rester pleinement engagés : 300 millions d'euros ont ainsi été mobilisés par la France, afin de répondre aux besoins d'urgence et d'assurer la réhabilitation d'infrastructures essentielles. La France continuera de fournir à l'Ukraine l'aide nécessaire, pour lui permettre d'exercer sa légitime défense consacrée par la Charte des Nations Unies. Nous poursuivrons aussi notre appui aux juridictions ukrainiennes et à la Cour pénale internationale afin de lutter contre l'impunité.

Au lieu de poursuivre sa fuite en avant et de mettre en péril la paix et la sécurité internationales, la Russie doit mettre fin à cette guerre. Elle doit cesser son agression et retirer ses troupes du territoire ukrainien, comme le lui a demandé la Cour internationale de Justice dès le 16 mars 2022. Elle doit entendre les appels de l'Assemblée générale, qui, à une écrasante majorité, a affirmé et réaffirmé son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et a déclaré toute tentative d'annexion de territoires ukrainiens comme illégale au regard du droit international. La restauration de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et la préservation de notre sécurité collective sont au cœur de la vision pour une paix juste et durable développée par l'Ukraine. À ce titre, nous saluons la réunion organisée à Malte, le 28 octobre dernier, et la participation d'un nombre croissant d'États à ces travaux.

Deuxièmement, nous restons engagés pour atténuer les conséquences de cette guerre d'agression au plan mondial, notamment en luttant contre l'insécurité alimentaire. La Russie a pris la décision unilatérale de ne pas renouveler l'Initiative de la mer Noire et elle mène des attaques répétées contre les infrastructures de production et de stockage ukrainiennes. Le 9 novembre, la Russie a visé un navire civil dans le port d'Odesa, provoquant la mort du capitaine et blessant plusieurs membres de l'équipage et des personnels à terre. Il s'agit de la vingt et unième attaque contre les ports ukrainiens depuis juillet dernier. Celles-ci démontrent que la Russie continue d'utiliser l'arme alimentaire. Les conséquences en sont ressenties, bien au-delà de l'Ukraine, par les populations des pays les plus vulnérables. En réponse, la France et l'Union européenne agissent depuis le début de cette guerre pour soutenir le maintien des activités agricoles de l'Ukraine et permettre aux produits agricoles ukrainiens d'approvisionner les marchés mondiaux, notamment via les corridors de solidarité. La France a décidé de renforcer sa contribution au Programme alimentaire mondial à

hauteur de 166 millions d'euros en 2023, y compris au bénéfice de l'Ukraine. Avec notre soutien, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pourront contribuer au déminage des terres agricoles en Ukraine grâce à un projet innovant utilisant l'intelligence artificielle. La France continuera d'apporter un soutien aux pays les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, avec une aide alimentaire qui dépassera les 950 millions d'euros en 2023. Notre participation au sommet « Grain from Ukraine » à Kyïv le 25 novembre prochain, ainsi que la tenue, hier, à Londres du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, démontrent notre mobilisation sur ce sujet.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et le représentant et Directeur de pays du Programme alimentaire mondial en Ukraine, M. Matthew Hollingworth.

Plus de 600 jours se sont écoulés depuis le début de l'agression contre l'Ukraine. Aujourd'hui, nous rendons à nouveau hommage au peuple ukrainien, qui défend son pays. Il existe de nombreux conflits dans le monde. Aucune solution miracle ne permet de connaître toutes les causes et les effets de chacun d'entre eux. Néanmoins, cette guerre d'agression est très différente des autres conflits. Ses causes ne sauraient être plus claires. Cette guerre d'agression non provoquée a été déclenchée par la Russie, et l'Ukraine se bat, conformément à la Charte des Nations Unies, afin de protéger son propre peuple, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Une multitude d'informations crédibles, qui nous parviennent de sources variées, ainsi que de nombreuses preuves sur le terrain témoignent de la gravité des dommages et de la situation humanitaire désastreuse causés par la Russie. La Russie continue d'attaquer les infrastructures critiques, notamment les centrales électriques, ce qui fait souffrir la population ukrainienne qui entre dans son deuxième hiver depuis le début de la guerre. La Russie s'est également retirée de l'Initiative de la mer Noire et a détruit des installations portuaires qui acheminent les denrées alimentaires à l'étranger, ce qui se répercute non seulement sur l'Ukraine, mais aussi sur le monde entier.

Nous réaffirmons notre engagement à répondre aux besoins croissants des pays et des populations vulnérables touchés par l'agression de la Russie. Nous nous félicitons des mesures prises par l'Ukraine pour renforcer les voies d'exportation qui ne sont pas sous contrôle russe. Nous continuons à soutenir pleinement l'exportation des

produits agricoles ukrainiens, notamment via les corridors de solidarité entre l'Union européenne et l'Ukraine, les ports du Danube et le couloir humanitaire maritime.

Nous restons pleinement déterminés à défendre et à renforcer l'ordre international libre et ouvert fondé sur l'état de droit, dans le respect de la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous réaffirmons notre vive opposition à toute tentative unilatérale de modifier par la force ou la coercition le statut pacifiquement établi d'un territoire, où que ce soit dans le monde. Ces tentatives portent atteinte à l'état de droit, qui protège toutes les nations, en particulier les plus vulnérables, ainsi qu'à la sécurité mondiale et à la dignité humaine. Il est inacceptable qu'un agresseur tire profit de ses violations de la Charte des Nations Unies. Une paix juste et durable ne peut voir le jour sans le retrait immédiat, complet et inconditionnel des troupes et du matériel militaires russes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes de guerre, ni pour aucune autre atrocité. Justice doit être rendue et les responsables de ces incontestables atrocités devront rendre des comptes.

Notre détermination à soutenir l'Ukraine ne faiblira jamais. Nous avons toujours été aux côtés de l'Ukraine et nous le resterons aussi longtemps qu'il le faudra.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth de leurs exposés.

La Russie poursuit ses attaques incessantes contre les ports et les infrastructures céréalières de l'Ukraine dans une tentative délibérée d'asphyxier l'économie ukrainienne, sans se soucier le moins du monde des répercussions sur l'approvisionnement en denrées alimentaires. Cette démarche suit son retrait cynique de l'Initiative de la mer Noire, qui a fait grimper les prix alimentaires mondiaux et mis en péril la vie des populations les plus vulnérables de la planète. Le coût de la guerre menée par la Russie pour l'approvisionnement alimentaire mondial est exorbitant. En un mois seulement, cette guerre a détruit plus de 280 000 tonnes de céréales, soit de quoi nourrir plus d'un million de personnes pendant un an. Les coûts de production agricole ont augmenté. Les mines terrestres ont réduit les surfaces cultivables. Dans les régions situées sur la ligne de front, le nombre de ménages participant à la production agricole a été réduit d'un quart. En plus de s'attaquer à l'approvisionnement alimentaire, la Russie reproduit sa stratégie d'attaque des infrastructures critiques en hiver, tentant de briser la détermination du peuple ukrainien en le privant d'électricité, de chauffage, d'eau et de services médicaux vitaux.

La Russie n'y parviendra pas. La résilience de l'Ukraine et le soutien de ses partenaires internationaux ne faibliront pas. Le Royaume-Uni continuera de collaborer avec l'Ukraine et ses partenaires pour veiller à ce que le pays soit en mesure d'exporter ses céréales. Le mécanisme Unity, lancé la semaine dernière par la branche britannique de Marsh McLennan et le Gouvernement ukrainien, fournira une assurance maritime abordable pour les céréales et autres denrées alimentaires essentielles en provenance des ports ukrainiens de la mer Noire. Les navires circulent et les céréales ukrainiennes sont exportées. Cette semaine, le Royaume-Uni a accueilli un sommet mondial sur la sécurité alimentaire, galvanisant les initiatives prises pour remédier aux causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et débloquer nos diverses ressources en vue d'un avenir plus résilient et plus sûr sur le plan alimentaire. Nous nous félicitons du sommet ukrainien qui se tiendra la semaine prochaine et permettra d'appuyer l'initiative « Grain from Ukraine ».

Comme l'a dit le Ministre britannique des affaires étrangères en Ukraine la semaine dernière, la Russie pense qu'elle peut attendre que la guerre se termine et que l'Occident finira par porter son attention sur une autre question. Rien n'est moins vrai. Le Royaume-Uni et ses partenaires appuieront l'Ukraine et son peuple aussi longtemps qu'il le faudra pour parvenir à la victoire et à une paix juste.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth, représentant et Directeur de pays du Programme alimentaire mondial en Ukraine, de leurs exposés instructifs.

Dans trois mois, cela fera deux ans que l'Ukraine fait l'objet d'une agression militaire. Nous regrettons que cette agression continue de porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, tout en transgressant la Charte des Nations Unies, en particulier des principes tels que le multilatéralisme et la proscription de la guerre comme moyen de règlement des conflits. Nous réaffirmons que la sécurité d'un État n'est pas plus importante que celle d'un autre. Nous rappelons aussi que l'annexion de territoires par la force n'a aucune validité et que les arguments invoqués pour justifier une telle invasion n'ont aucune base juridique. Nous rappelons par ailleurs que toutes les décisions rendues par la Cour internationale de Justice doivent être respectées, qu'elles concernent l'Europe, le Moyen-Orient, l'Amérique latine ou l'Afrique. De surcroît, les membres du Conseil, en particulier les membres permanents, sont les premiers à

être appelés à respecter les décisions émanant de l'organe judiciaire principal de l'Organisation.

Nous déplorons également que cette agression continue d'exacerber les risques d'accident nucléaire, ainsi que les discours et les mesures qui affaiblissent l'architecture internationale de désarmement. Nous déplorons en outre le coût de cette guerre pour les infrastructures civiles critiques, notamment les infrastructures agricoles et les infrastructures de production, de stockage et de distribution des denrées alimentaires. Nous réaffirmons que toutes les parties aux conflits doivent respecter pleinement la résolution 2573 (2021) relative à la protection des biens indispensables à la survie de la population civile.

Nous saluons l'action menée par le Programme alimentaire mondial en Ukraine et le soutien qu'il apporte aux millions de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire provoquée par la guerre. L'aide fournie aux personnes déplacées est aussi louable. Dès le début de l'invasion, le Secrétaire général a mis en garde contre les conséquences mondiales du conflit, qui frapperaient plus durement les populations les plus pauvres, perturberaient les chaînes d'approvisionnement et porteraient l'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à son niveau le plus élevé de l'histoire. Si elles ne constituent pas à elles seules des opérations d'aide alimentaire, les exportations de céréales n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale, raison pour laquelle nous regrettons que l'Initiative de la mer Noire ait été suspendue il y a quatre mois.

Enfin, nous demandons instamment que d'autres options soient examinées pour rétablir la paix et la sécurité en Ukraine, sur la base du respect de sa souveraineté, de son unité, de son indépendance et de son intégrité territoriale, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, qui s'étendent à ses eaux territoriales.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth de leurs éclairages sur cette question importante.

Le Conseil de sécurité s'est réuni à de multiples reprises pour discuter du conflit en Ukraine. Malheureusement, la situation sur le terrain s'aggrave, et ce en dépit de tous les appels, provenant du Conseil ou d'ailleurs, à la cessation des hostilités. Les informations émanant du champ de bataille font état d'une impasse. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit. Le coût de la guerre est très

élevé. Elle a entraîné une crise humanitaire, une insécurité alimentaire, des violations des droits humains, la destruction d'infrastructures civiles, un grand nombre de morts et de blessés et une course aux armements. Outre ses répercussions à court terme, les effets à moyen et long terme attendus sur l'ordre géopolitique et économique mondial seront graves et se feront sentir dans le monde entier.

Plus le conflit s'éternise, plus ses conséquences seront tragiques pour les parties en présence, la région et le monde, avec une incidence disproportionnée sur les pays les moins avancés. Un changement de paradigme s'impose. Le Conseil de sécurité doit jouer un rôle de passerelle pour instaurer la confiance et créer les conditions propices au dialogue. Donnons une vraie chance au dialogue. Le moment est venu et la réalité l'exige. Dans cette optique, le Mozambique appelle une nouvelle fois les parties en présence à faire preuve de la souplesse et de la volonté politique requises pour cesser toutes les hostilités et entamer des négociations constructives et directes sans conditions préalables. À notre humble avis, les négociations politiques sont le moyen le plus efficace et le plus viable de trouver une solution commune et durable à ce conflit, qui soit acceptable pour tous.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth, de leurs exposés circonstanciés, et je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Nous déplorons qu'une fois de plus le Conseil se réunisse pour débattre de la guerre en Ukraine sans qu'il y ait eu aucun progrès dans le dialogue entre les parties, directement ou non, ni le moindre signe de désescalade du conflit. La poursuite des hostilités inflige une souffrance immense à la population civile et risque d'exacerber les effets d'entraînement. Nous appelons toutes les parties à se conformer au droit humanitaire international et à prendre des mesures concrètes pour désamorcer les tensions. Nous les exhortons à engager des pourparlers de façon pragmatique en vue de parvenir à une paix juste et durable. La quête d'une solution pacifique à la crise est le devoir de tous, notamment ceux qui ont de l'influence sur le terrain. Le Brésil salue les efforts de la communauté internationale à cet égard et reste disposé à contribuer aux initiatives de paix dès que les parties seront prêtes à rétablir le dialogue, directement ou par l'entremise de parties tierces. Nous encourageons les parties à reprendre les négociations sur des questions spécifiques telles que la sûreté des installations nucléaires et la reprise de l'Initiative de la mer Noire

afin de réduire le risque d'insécurité alimentaire qui pèse sur des millions de personnes, en particulier dans les pays en développement.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions sincèrement l'Albanie et les États-Unis d'avoir demandé la convocation de la présente séance, et je le dis sans ironie aucune. Pour être francs, nous envisagions nous-mêmes de demander la tenue d'une séance du Conseil de sécurité sur l'Ukraine aujourd'hui, le 21 novembre, car il s'agit d'un jour symbolique dans la tragédie qui se déroule en Ukraine et d'un jalon dans le contexte du conflit ukrainien. En effet, il y a 10 ans jour pour jour, des manifestations contre le Gouvernement débutaient à Kiev. Trois mois plus tard, elles aboutiraient à un coup d'État anticonstitutionnel et sanglant, entraînant toute une suite d'événements tragiques, pour ne pas dire fatidiques, en Ukraine. Il s'est ensuivi une crise systémique de l'État, qui fait maintenant peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. Puisque nous sommes réunis ici aujourd'hui, il nous semble pertinent revenir plus en détail sur ce qui s'est produit à l'époque.

Nous nous en souvenons tous, la raison officielle des manifestations entamées le 21 novembre 2013 avait trait à la décision souveraine et parfaitement légitime du Conseil des ministres ukrainien de suspendre les préparatifs concernant la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne. Cette décision n'avait pas été prise sous une quelconque pression, et elle ne visait pas à servir les intérêts de la Russie, comme les historiographes de Maïdan le prétendent, mais plutôt à garantir la sécurité nationale de l'Ukraine. Les dirigeants du pays avaient pris conscience qu'il était objectivement impossible de moderniser l'économie dans un temps limité afin qu'elle reste compétitive par rapport aux producteurs européens. En outre, la signature d'un tel accord aurait créé des difficultés évidentes pour les échanges économiques et commerciaux entre l'Ukraine et la Russie et d'autres États membres de la Communauté d'États indépendants. Tout cela est apparu très clairement après la publication du projet de texte de l'accord, qui avait été élaboré à huis clos.

Le fait est que le Gouvernement, mû par l'intérêt national, n'avait même pas choisi d'annuler, mais simplement de repousser cette décision, qui n'était pas sans conséquences, déclenchant une réaction vive et coordonnée de la part de la droite radicale ukrainienne. De surcroît, des organisations non gouvernementales financées par les États-Unis et leurs alliés de longue date sont devenues nettement plus actives. L'une des architectes du

coup d'État de Maïdan, Victoria Nuland, a admis, dans un entretien diffusé sur CNN en 2014, que les États-Unis avaient consacré 5 milliards de dollars à ce projet depuis 1991. Il va sans dire que Washington n'entendait pas perdre un investissement pareil.

Dans la soirée du 21 novembre 2013, de soi-disant militants agitant des drapeaux de l'Union européenne ont commencé à se rassembler sur la place de l'Indépendance, à Kiev. Une semaine avant ces événements, le 13 novembre, une figure bien connue de la Révolution orange de 2004 – première tentative, infructueuse, d'instaurer un régime pro-occidental en Ukraine –, du nom de Yuriy Lutsenko, avait appelé l'opposition à s'unir et à engager une action de masse si ses exigences d'intégration européenne n'étaient pas satisfaites. En gros, il s'agissait d'un chantage exercé par une minorité restreinte mais bruyante et très active qui jouissait d'un appui illimité de la part des États-Unis et de leurs alliés.

Je n'entrerai pas dans le détail de la manière dont les nationalistes radicaux ont scrupuleusement suivi le scénario du coup d'État de Maïdan préparé par l'Occident. Je dirai seulement que son élément le plus important tenait dans une provocation criminelle de l'opposition radicale, qui prévoyait notamment d'ouvrir le feu sur des manifestants de la place de l'Indépendance et s'est traduite par la mort de plus d'une centaine de personnes. On sait aujourd'hui que ces personnes n'ont pas été abattues par des policiers. Il y a également eu des cas de fraude politique : le lendemain même, l'opposition a dénoncé l'accord prévoyant une période de transition avec Viktor Yanukovych, pourtant signé avec des garanties fournies par l'Allemagne, la France et la Pologne, et elle a destitué le Président de ses fonctions, en violation de la Constitution ukrainienne. Dans le même temps, elle a également pris le contrôle des bâtiments publics.

Nous donnerons l'occasion à des personnes ayant participé à ces événements de décrire plus précisément le déroulement des faits, dans le cadre d'une réunion organisée selon la formule Arria qui aura lieu le 8 décembre.

Nos collègues occidentaux ont fermé les yeux sur cette anarchie, devenant ainsi complices du péché originel à cause duquel l'Ukraine est en train de glisser, lentement mais sûrement, dans l'abîme.

Naturellement, la provocation sanglante de Maïdan n'a toujours pas fait l'objet d'une enquête, pas plus que des incidents comme les militants brûlés vifs à la Maison des syndicats d'Odessa le 2 mai 2014, parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec les événements de Maïdan, ou encore

les civils massacrés à Marioupol le 9 mai 2014. Nous persisterons bien sûr à tout faire pour que les auteurs de ces crimes, dont beaucoup n'ont même pas besoin de se cacher, sous le Gouvernement actuel de Kiev, reçoivent la punition qu'ils méritent.

Ivre de son impunité et de l'appui sans limite de l'Occident, la junte de Maïdan s'est mise à persécuter les Ukrainiens russophones, à attenter à leurs droits et à leurs valeurs historiques, et a ouvert la voie à la glorification des sbires nazis. Les criminels de guerre et collaborateurs Roman Shukhevych et Stepan Bandera, responsables de massacres de Juifs, de Polonais, de Russes et même d'Ukrainiens pendant la Seconde Guerre mondiale, ont été élevés au rang de héros de l'Ukraine. Les nationalistes ukrainiens d'aujourd'hui ne s'embarrassent même pas à cacher la vraie raison de l'adoration qu'ils vouent à leurs idoles nazies. Le chef du parti d'extrême-droite Svododa, Oleh Tyahnybok, a chanté leurs louanges pour avoir « combattu les Moscovites, les Juifs et les autres créatures malfaisantes qui voulaient s'emparer de notre État ukrainien ».

En conséquence, la Crimée a fait sécession avec l'Ukraine. Lorsque les habitants du sud et du sud-est de l'Ukraine ont refusé de se soumettre au nouveau régime antipopulaire, Kiev a lancé une opération punitive contre la population civile du Donbass. Même après avoir été repoussée, sans autre choix que de signer les Accords de Minsk, la clique de Kiev a raté sa chance de rétablir les Républiques populaires de Lougansk et de Donetsk, sabotant ainsi l'application de ce texte. Comme nous le savons, pour Kiev et ses soutiens occidentaux, les Accords de Minsk sont devenus un écran de fumée pour se mettre en ordre de bataille en vue d'une guerre avec la Russie et accélérer l'acquisition des armes nécessaires. Après tout, et nous le savons très bien aussi, la raison d'être de Maïdan consistait à affaiblir la Russie dans l'intérêt de l'Occident. Les Ukrainiens et les ambitions européennes de certains d'entre eux ont été exploités afin de préparer le scénario de ce qui se produit actuellement dans le pays et qui ne sert en aucune façon les véritables intérêts de l'Ukraine.

L'Ukraine a déjà manqué deux occasions de parvenir à la paix : une première fois avec les Accords de Minsk, et à nouveau en mars et avril 2022, dans les premiers temps de l'opération militaire spéciale. À l'époque, sous la pression des États-Unis et du Royaume-Uni, le régime de Zelenskyy a refusé de poursuivre les négociations de paix avec la Russie, choisissant plutôt la voie d'une guerre insensée, jusqu'au dernier Ukrainien, dans une tentative

futile d'infliger une défaite stratégique à une puissance nucléaire pour complaire à l'Occident.

Cependant, nous nous souvenons également d'une autre Ukraine, celle d'avant Maïdan, un pays avec lequel nous avons des liens historiques, culturels et familiaux très étroits. Les Ukrainiens sont un peuple avec lequel nous avons une religion et des traditions en commun, comme le représentant de l'Église orthodoxe russe l'a rappelé une fois de plus au Conseil à la séance organisée à notre demande le 17 novembre (voir S/PV.9481).

Il ne fait aucun doute aujourd'hui qu'il y a 10 ans, Maïdan a marqué un tournant dans l'histoire de l'Ukraine, coupant en deux la société ukrainienne dans son entier. La question n'était pas de trancher entre une Russie archaïque et un Occident progressiste, comme Kiev et les capitales occidentales essaient à présent de présenter le problème. Il s'agissait en réalité de faire un choix entre, d'un côté, une identité de civilisation fondée sur l'affinité historique entre les peuples slaves et, de l'autre, la disparition complète de l'identité nationale et la transformation du pays en marionnette de l'Occident, sans opinion propre et totalement gangrenée par la corruption et un nationalisme aux manifestations monstrueuses. Aujourd'hui, de plus en plus d'Ukraiennes et d'Ukrainiens s'en rendent compte, même si la propagande occidentale et ukrainienne tente de les détourner de cette réalité.

Nous constatons que la population ukrainienne sort peu à peu de l'ivresse et prend conscience du caractère pernicieux du choix qui lui a été imposé, et elle commence à poser les bonnes questions aux autorités. Par exemple, pourquoi la foi orthodoxe canonique, à laquelle des millions de personnes restent fidèles, est-elle persécutée et détruite dans ce pays, alors que l'Église schismatique créée par les autorités et soutenue par le pouvoir en place y est imposée ? Pourquoi la langue russe, langue maternelle d'une majorité de la population ukrainienne, est-elle artificiellement exclue du domaine public et étatique, alors que dans les pays occidentaux civilisés, auxquels l'Ukraine prétend appartenir, les droits des minorités nationales, y compris les droits linguistiques, sont strictement et rigoureusement respectés ? Pourquoi toutes les décisions importantes en matière de défense, d'économie et de politique étrangère sont-elles prises par les soutiens extérieurs du pays au lieu d'être prises par les Ukrainiennes et les Ukrainiens, tandis que les terres fertiles du pays sont achetées par des sociétés étrangères ? Pourquoi les sociétés de défense occidentales s'enrichissent-elles grassement grâce aux livraisons d'armes à l'Ukraine, alors que celle-ci se voit livrer du matériel

obsolète dont les pays de l'OTAN devaient de toute façon se débarrasser ? Ou encore, pourquoi le Président du pays envoie-t-il au front littéralement tout le monde, à l'exception, et encore, des personnes âgées et des bébés, tout en s'accrochant au pouvoir à tout prix, en serrant la vis et en intensifiant la répression à l'égard de la dissidence et de toute forme d'opposition ?

Malheureusement, il est peu probable que ces questions et d'autres fassent l'objet d'un véritable débat en Ukraine tant que le régime de Kiev bénéficiera du soutien inconditionnel de l'Occident, qui voit toujours dans son projet ukrainien l'occasion rêvée d'affaiblir la Russie, et tant que Zelenskyy, désormais dictateur, arrêtera et enverra en prison quiconque tentera simplement d'accéder à d'autres sources d'information, sans parler de ceux qui oseront poser des questions.

Par conséquent, ce à quoi nous assistons jusqu'à présent sur le terrain, c'est la volonté farouche du régime de Kiev de poursuivre ses tentatives futiles de vaincre notre pays. Après l'échec retentissant de sa prétendue contre-offensive d'été, les pertes colossales essuyées, l'utilisation de centaines d'équipements militaires occidentaux et le gaspillage de centaines de milliers d'obus de l'OTAN, Kiev se concentre désormais sur les frappes contre les civils, auxquelles se prêtent parfaitement les systèmes à longue portée fournis par l'Occident. Le régime de Kiev a adopté les méthodes terroristes de Daech et il s'en vante. Et puisque Zelenskyy, ses associés et ceux qui, en Occident, tirent leurs ficelles n'ont aucune envie de discuter de la manière de parvenir à un scénario dans lequel l'Ukraine cesserait d'être anti-russe et reviendrait sur la voie d'un développement civilisé, en bonne intelligence avec ses voisins, nous devons continuer de poursuivre, par la voie militaire, les objectifs de notre opération spéciale. Chaque jour, nous nous rapprochons un peu plus de ces objectifs, avec toutes les conséquences que cela implique pour l'Ukraine.

À tous ceux qui ont répété aujourd'hui leur mantra éculé selon lequel la Russie frapperait des infrastructures civiles en Ukraine – qui, en réalité, sont des installations militaires ou apparentées –, rendant ainsi impossible la vie dans ce pays, je voudrais signaler un reportage publié l'autre jour par les médias israéliens et l'Agence France-Presse. Il révèle que 4 000 réfugiés installés en Israël et détenteurs de passeports ukrainiens ont décidé de retourner en Ukraine parce que, selon leurs propres dires, ils s'y sentent en sécurité. Arrêtons-nous un instant là-dessus : ils préfèrent rentrer d'Israël qui, comme chacun sait, est des dizaines, voire des centaines, de fois plus sûr que

la bande de Gaza, laquelle est en train d'être rasée sous nos yeux.

Mais nos collègues occidentaux préfèrent ignorer cette situation en raison de leur politique de deux poids, deux mesures. Je repose donc la question que j'ai posée à la précédente séance consacrée à la situation humanitaire en Ukraine (voir S/PV.9464) : combien de séances le Conseil a-t-il organisées sur la situation humanitaire à Gaza ? Qu'il me soit permis d'y répondre : aucune. Il est plus commode de diffuser des mensonges et des affabulations sur de prétendues attaques russes contre des civils dans un pays où, je le répète, des réfugiés installés en Israël cherchent à revenir. J'espère que les membres du Conseil savent à quel point ils semblent hypocrites, pathétiques et dévoyés. J'aimerais le croire.

L'expérience tragique de l'Ukraine doit servir d'avertissement à tous les pays dans lesquels l'Occident a mis en place, au cours des dernières décennies, ses réseaux d'organisations non gouvernementales et d'agents d'influence soudoyés, dans l'intention de les utiliser pour servir ses intérêts géopolitiques étriqués. Force est de constater qu'après avoir mis en place ce mécanisme réglé comme une horloge, qui reste en dormance pour l'instant, les États-Unis et leurs alliés ne reculeront devant aucun crime et n'épargneront aucune victime, et ils fermeront volontiers les yeux sur les violations les plus odieuses des droits humains, appliquant ainsi deux poids, deux mesures flagrants.

Et peu importe ce que l'on nous dit désormais dans cette salle sur la prétendue révolution de la dignité – d'ailleurs personne n'en a parlé aujourd'hui, alors qu'elle fête son dixième anniversaire – et sur le renforcement de l'indépendance ukrainienne, il est évident qu'il y a 10 ans, l'Ukraine a perdu sa dignité et son indépendance. Et elle ne les a pas encore retrouvées, car elle n'a pas encore surmonté le péché originel de Maïdan. Et lorsque ce sera le cas, cela restera une page sombre et honteuse de l'histoire de l'Ukraine, voire du monde entier, ainsi qu'un rappel sinistre de ce qu'il peut en coûter de renoncer à ses propres intérêts et de se soumettre complètement à l'Occident.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Jenča et M. Hollingworth de leurs exposés instructifs, et je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine et du Chef de la Délégation de l'Union européenne.

Dans le cadre de sa guerre d'agression illégale, la Russie a lancé une campagne dévastatrice de frappes

aériennes systématiques contre les civils et les infrastructures critiques. Ces attaques brutales n'ont qu'un seul objectif : infliger des souffrances humaines à l'Ukraine et à ses citoyens en les privant d'électricité, de chauffage, d'éducation, de soins médicaux et de nourriture, et en détruisant les capacités d'exportation de céréales du pays. Il faudra des années pour surmonter les conséquences multidimensionnelles de cette guerre et en panser les plaies. On estime que 44 % des Ukrainiennes et des Ukrainiens ont fait l'expérience d'une zone de combat et que 69 % d'entre eux souffrent de détresse psychologique.

La semaine dernière, les forces russes ont bombardé un hôpital et des maisons à Kherson, tuant trois personnes et en blessant au moins 13 autres. Ces attaques contre les civils et les infrastructures civiles viennent s'ajouter au nombre croissant d'éléments prouvant que la Russie commet des crimes de guerre, comme l'a indiqué la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine.

À l'approche de l'hiver, les attaques incessantes contre les infrastructures énergétiques confèrent une nouvelle dimension à la crise humanitaire. L'hiver dernier, des milliers de drones et de missiles russes ont pris pour cible les réseaux électriques, provoquant une grave crise énergétique qui a privé des millions de personnes d'électricité, d'eau et de chauffage. Cette année, l'enchaînement brutal et implacable des attaques russes est déjà en marche. Ces dernières semaines, les installations énergétiques ukrainiennes ont été attaquées à au moins 60 reprises avec différents types d'armes.

Pour sa part, Malte salue le plan d'intervention hivernal du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui vise à répondre aux besoins humanitaires spécifiques de l'Ukraine. Nous continuerons d'apporter notre soutien au peuple ukrainien en lui fournissant une aide humanitaire aussi longtemps que nécessaire.

La décision unilatérale de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire, ainsi que sa campagne visant à attaquer délibérément les installations de stockage et d'exportation de céréales de l'Ukraine, ont provoqué la destruction de 300 000 tonnes de céréales ukrainiennes. Il s'agit là d'un acte criminel. Cela illustre parfaitement la manière dont la Russie continue d'instrumentaliser la nourriture et de compromettre la sécurité alimentaire mondiale, et tente, de manière cynique, de priver l'Ukraine de revenus. Face à cette situation, l'Union européenne continuera, dans le cadre de ses corridors de solidarité, de venir en aide à l'Ukraine et d'apporter une

réponse ambitieuse pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le monde.

Nous exprimons également notre vive inquiétude face à la récente attaque perpétrée contre un navire civil dans le port ukrainien d'Odesa, sur la mer Noire. Pour la première fois, des civils ont été tués ou blessés à bord d'un navire marchand. La Russie doit cesser toutes les attaques contre les ports maritimes ukrainiens et permettre la liberté de navigation en mer Noire.

Ces attaques sont contraires au droit international humanitaire, qui interdit strictement toute attaque contre les civils et les infrastructures civiles. Nous restons fermement convaincus que les auteurs de ces atrocités doivent répondre de leurs actes, et nous appuyons tous les efforts déployés à cette fin, y compris les procédures en cours devant la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice, ainsi que les discussions engagées sur la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine.

Pour terminer, nous soulignons une fois de plus notre conviction que, pour parvenir à une paix juste et durable, la Russie doit immédiatement cesser toutes les hostilités. Elle doit retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

S'agissant de l'Ukraine, la Chine a toujours été du côté de l'équité, de la justice, de la paix et du dialogue. Nous sommes déterminés à faciliter des pourparlers pour parvenir à la paix et instaurer un cessez-le-feu. Nous appelons les parties au conflit à répondre positivement à l'appel à la paix lancé par la communauté internationale et à œuvrer progressivement à créer les conditions nécessaires à la reprise des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. La crise ukrainienne s'éternise et a endommagé, à des degrés divers, de nombreux éléments des infrastructures principales dans les zones de conflit, tout en entraînant de graves pénuries d'approvisionnement, des difficultés d'accès aux services publics essentiels tels que l'eau, l'électricité et le chauffage, ainsi qu'une situation humanitaire préoccupante. Les parties au conflit doivent respecter strictement le droit international humanitaire et s'abstenir d'attaquer les civils et les infrastructures civiles.

Conformément aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, la communauté

internationale et les organismes humanitaires concernés doivent intensifier leur aide humanitaire aux personnes touchées par la crise, accélérer les travaux de réparation des infrastructures civiles, fournir les équipements nécessaires pour l'hiver et du matériel de chauffage aux personnes touchées et assurer des moyens de subsistance de base aux personnes déplacées. Une crise prolongée et complexe en Ukraine n'est dans l'intérêt d'aucune des parties, et les pays en développement sont les plus touchés par ses répercussions. Le fait d'imposer des sanctions unilatérales et des mesures extraterritoriales ne relevant pas du droit international ne fera que perturber et déstabiliser les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales et ralentir la réalisation des objectifs énoncés au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts. En particulier, les pays dotés d'une influence importante doivent jouer un rôle actif pour empêcher que les répercussions de la crise continuent de se propager, créer un environnement propice à la paix et remettre la situation sur la voie d'un règlement politique dans les plus brefs délais.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends note de la présence de l'envoyé de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Ce pays, aujourd'hui disparu mais toujours présent dans la Charte des Nations Unies, a tué des millions de personnes pendant la Grande Famine de 1932-1933 en Ukraine. Ce samedi, nous rendrons hommage à la mémoire des victimes de l'Holodomor, comme nous l'appelons en ukrainien. Cette tragédie fut le fruit d'une politique délibérée d'affaiblement destinée à écraser toute résistance à la domination de Moscou en Ukraine et à anéantir toute aspiration des Ukrainiens à l'indépendance. Comme il y a 90 ans, la Russie cherche à nouveau à briser la volonté de résistance des Ukrainiens. Staline et Poutine ont tous deux opté pour des méthodes génocidaires, les autres méthodes d'asservissement du peuple ukrainien n'ayant pas fonctionné. Staline a choisi de confisquer totalement la nourriture et de faire mourir de faim la population. Poutine a ordonné une invasion militaire à grande échelle. Et la mémoire historique de l'Holodomor contribue à la résilience du peuple ukrainien aujourd'hui. Nous combattons le même agresseur qui a orchestré la famine meurtrière en Ukraine il y a 90 ans. S'il dispose aujourd'hui de moyens beaucoup

plus sophistiqués, à savoir de toutes sortes d'armes, y compris des missiles et des drones, l'affamement délibéré reste l'une de ses armes, comme c'était le cas il y a 90 ans. Mais cette fois, elle est utilisée non seulement contre l'Ukraine, mais aussi contre le monde entier, y compris les populations les plus vulnérables d'Afrique et d'Asie.

La délégation ukrainienne a pris l'initiative d'une déclaration des États Membres de l'ONU à l'occasion de l'anniversaire de l'Holodomor, qui sera publiée dans le courant de la semaine. Nous pensons que l'Holodomor doit servir à rappeler aux générations actuelles et futures qu'il faut respecter inconditionnellement les droits humains pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent. Les États Membres enverront également un message fort sur la nécessité d'empêcher que l'alimentation soit utilisée comme une arme dans un contexte de perturbation des chaînes de production et d'approvisionnement, ce qui accroît l'insécurité alimentaire mondiale, en particulier pour les plus vulnérables.

Il y a 20 ans, l'actuel chef du représentant russe a signé une déclaration conjointe, dont je voudrais citer un passage.

« Dans l'ancienne Union soviétique, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes des mesures et des pratiques cruelles du régime totalitaire. La Grande Famine de 1932-1933 en Ukraine (Holodomor), qui a coûté la vie à 7 à 10 millions d'innocents, est une tragédie nationale pour le peuple ukrainien. [...]

En exprimant notre sympathie aux victimes de la Grande Famine, nous engageons tous les États Membres, l'ONU et ses institutions spécialisées, les organisations internationales et régionales, ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les associations à rendre hommage à la mémoire de ceux qui ont péri durant cette période tragique de l'histoire » (A/62/235, annexe II).

Cette déclaration a été signée il y a 20 ans, en novembre 2003, par Sergey Lavrov et d'autres ambassadeurs auprès de l'Organisation des Nations Unies. Où sont-ils aujourd'hui ? Je remercie les membres du Conseil de sécurité et les autres États Membres de l'ONU qui ont déjà adhéré à la déclaration de cette année, et j'invite les autres à faire de même. Peut-être la délégation russe souhaitera-t-elle s'y associer à nouveau, puisque son chef, Sergey Lavrov, l'a signée en 2003.

L'affamement, qui est l'un des moyens de guerre de la Russie, a pris diverses formes depuis le début de l'invasion à grande échelle. Ces méthodes consistent notamment à bloquer les exportations alimentaires ukrainiennes, à bombarder les ports et les greniers à céréales ukrainiens, à miner les terres fertiles de l'Ukraine et à les transformer en champs de bataille. Par exemple, le blocus russe des côtes ukrainiennes a fait chuter de 61,5 % le traitement des marchandises dans les ports maritimes de l'Ukraine. La forte augmentation des prix mondiaux des céréales qui a suivi ce blocus faisait également partie des objectifs de la Russie en tant qu'exportatrice de céréales. Néanmoins, l'Ukraine reste déterminée à contribuer à la sécurité alimentaire. L'Initiative de la mer Noire était un exemple frappant de cet engagement. Le rétablissement des approvisionnements maritimes ukrainiens en céréales et en denrées alimentaires a contribué à stabiliser et à réduire progressivement les prix alimentaires mondiaux, en particulier ceux du blé et de l'huile de tournesol. En un an, dans le cadre de l'Initiative, l'Ukraine a exporté plus de 33 millions de tonnes de produits agricoles vers 45 pays, dont 60 % vers des pays d'Afrique et d'Asie. Ces chiffres auraient été bien plus élevés si la Russie n'avait pas entravé le fonctionnement de l'Initiative avant de s'en retirer en juillet.

En l'occurrence, la Russie a commencé à lancer des attaques de missiles régulières sur les infrastructures portuaires et les greniers à céréales ukrainiens. Depuis le 18 juillet, 167 installations portuaires et sept navires civils ont été endommagés ou partiellement détruits à la suite des attaques russes contre les ports maritimes ukrainiens. Plus de 20 civils ont été blessés. Le 8 novembre, la Russie a attaqué un navire civil battant pavillon libérien. Cette attaque a fait un mort et trois blessés parmi les membres d'équipage, et a également fait un blessé parmi les employés du port. Aujourd'hui même, il y a quelques heures à peine, l'agresseur a attaqué l'infrastructure civile des ports ukrainiens avec des missiles. En raison de la terreur causée par ces tirs de missiles, l'Ukraine a vu le potentiel d'exportation de ses ports réduit de 40 %. Quelque 300 000 tonnes de céréales ont été détruites. L'exportation de cargaisons de céréales vers les pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe a été réduite de près de trois millions de tonnes par mois. De telles attaques, qui ne sont dirigées contre aucun objectif militaire, ne font qu'exacerber la crise alimentaire mondiale. L'Ukraine est déterminée à empêcher la Russie de provoquer la faim dans le monde.

C'est pourquoi la formule pour la paix proposée par le Président ukrainien l'année dernière considère que

la sécurité alimentaire fait partie intégrante d'une paix globale, juste et durable. Le droit à l'alimentation est inaliénable pour toutes les personnes et pour tous les pays, au même titre que les droits à la vie et à la liberté. Chaque pays doit être protégé contre la famine. Telle est l'idéologie de la formule pour la paix. Alors que les travaux relatifs à la formule pour la paix sont déjà en cours, il est essentiel de limiter dès à présent la capacité de la Russie d'utiliser la nourriture comme une arme. À la mi-novembre, l'Ukraine avait récolté près de 76 millions de tonnes de cultures, dont plus de 53 millions de tonnes de céréales et plus de 22 millions de tonnes de graines oléagineuses.

Nous sommes prêts à poursuivre les exportations de produits alimentaires vers le marché mondial. Bien qu'elle œuvre en faveur du rétablissement de la liberté de navigation en mer Noire, l'Ukraine refuse d'accepter tout ultimatum russe concernant l'accord sur les céréales. Le 8 août, des itinéraires temporaires pour les navires civils à destination et en provenance des ports ukrainiens de la mer Noire sont entrés en vigueur. Plus de 116 navires ont déjà emprunté le nouveau couloir maritime à partir des ports d'Odesa, de Chornomorsk et de Pivdennyi. Dans les faits, l'Ukraine continue de mettre en œuvre l'Initiative de la mer Noire en empruntant d'autres itinéraires. Le couloir du Danube est le plus efficace s'agissant des exportations de céréales. Des céréales ukrainiennes sont également exportées via des ports croates. Le 3 octobre, la Lituanie a accepté l'ouverture d'un couloir pour le transit des céréales ukrainiennes vers les ports de la mer Baltique. Le 10 octobre, l'ouverture d'un nouveau couloir céréaliériste passant par la République de Moldova et la Roumanie a été annoncée. Le 17 octobre, le port de Riga a reçu le premier train d'essai de conteneurs transportant des produits agricoles ukrainiens.

Nous nous efforçons constamment d'augmenter la capacité de traitement de tous les couloirs combinés. Le Gouvernement a approuvé de nouvelles règles pour l'exportation de produits agricoles afin d'éviter les infractions et atteintes à la loi au cours du processus d'exportation. Ces règles permettent également de protéger les entreprises qui respectent la législation relative à l'exportation. L'année dernière, l'initiative humanitaire « Grain from Ukraine » a été lancée par le Président ukrainien et présentée à l'occasion du premier Sommet international sur la sécurité alimentaire, qui a eu lieu à Kyïv le 26 novembre 2022. Une trentaine de pays et organisations internationales se sont associés à l'initiative « Grain from Ukraine » pour aider les pays d'Afrique et d'Asie. L'Ukraine a maintenant l'intention d'envoyer davantage de navires chargés de céréales humanitaires vers les pays

africains, en particulier 25 000 tonnes à destination du Nigéria. L'initiative « Grain from Ukraine » s'appliquera désormais aux ports ukrainiens du Danube. Nous appelons les pays du monde entier à s'associer à cette initiative.

Entre autres, nous pouvons envisager la création de plateformes logistiques alimentaires dans les pays du Sud pour l'approvisionnement en produits agricoles ukrainiens. Le deuxième sommet international du programme « Grain from Ukraine » aura lieu à Kyïv le 25 novembre prochain, sous les auspices du Président ukrainien. Le format élargi du prochain sommet nous permettra d'étudier d'autres possibilités. Nous avons pour objectif de convenir d'un algorithme de coopération dans le cadre de la mise en œuvre de projets communs pour le stockage des céréales, la transformation primaire et le transport des produits agricoles vers les pays bénéficiaires. Nous nous félicitons également du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, organisé hier à Londres. Nous sommes heureux que la déclaration ministérielle conjointe du Royaume-Uni, des Émirats arabes unis et de la Somalie ait également mis en évidence le lien entre les conflits et la sécurité alimentaire et souligné que la nourriture ne doit pas être utilisée comme une arme de guerre.

Hier, nous avons également célébré la Journée mondiale de l'enfance. Le droit à l'alimentation est un droit humain, et, pour les enfants, une nutrition adéquate est d'une importance fondamentale. Les enfants bien nourris grandissent et donnent tout la mesure de leur potentiel. Selon les estimations de l'UNICEF, en 2022, 45 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans, soit 6,8 % des enfants, souffraient d'émaciation, dont 37,7 millions d'émaciation sévère. Plus des trois quarts de tous les enfants souffrant d'émaciation sévère vivent en Asie, et 22 % d'entre eux vivent en Afrique. En menant sa guerre non provoquée contre mon pays, la Russie prive des millions d'enfants des pays les plus vulnérables de leurs droits à l'alimentation et à une nutrition adéquate. Nous répétons que tant que la Russie maintiendra son comportement agressif, la sécurité alimentaire mondiale restera menacée. Pour faire en sorte que l'état d'esprit du Kremlin ne soit plus caractérisé par ces tendances agressives, la Russie doit être vaincue en Ukraine. Dès que l'Ukraine connaîtra une paix globale, juste et durable, fondée sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, nos efforts communs en faveur de la sécurité alimentaire seront plus efficaces.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

**M. Skoog** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de

ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats ; la Géorgie, candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent tous à la présente déclaration.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. D'autres pays de l'Union européenne auraient souhaité prendre la parole aujourd'hui, tant ils sont concernés par la situation dont nous discutons ce jour. Je tiens également à remercier les intervenants de leurs exposés.

Je voudrais tout d'abord réaffirmer que l'Union européenne condamne résolument la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies. Je pense que les deux intervenants d'aujourd'hui ont très clairement exposé les conséquences de cette agression, à la fois sur l'Ukraine et sur la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire. Je réaffirme notre appui indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense contre l'agression russe. Je voudrais formuler deux observations supplémentaires. Premièrement, je voudrais parler des attaques de la Russie contre les infrastructures critiques de l'Ukraine, qui sont inadmissibles et doivent cesser ; et deuxièmement, je voudrais évoquer la pleine participation de l'Union européenne aux efforts déployés pour remédier aux conséquences mondiales de l'agression russe.

Les frappes aériennes systématiques de la Russie contre des biens de caractère civil et des infrastructures critiques en Ukraine, qui se poursuivent, sont inadmissibles et doivent cesser. Ces attaques délibérées contre les civils et les infrastructures civiles viennent s'ajouter aux preuves toujours plus nombreuses de crimes de guerre, comme l'a indiqué la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent contre l'Ukraine et de la commission d'autres crimes des plus graves au regard du droit international. Face à la poursuite des attaques russes contre les infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine, l'Union européenne intensifiera sa fourniture d'aide humanitaire et son aide à la protection des civils, notamment avec des équipements tels que des groupes électrogènes, des transformateurs de puissance, des stations de chauffage mobiles et du matériel à

haute tension et des équipements d'éclairage, afin d'aider l'Ukraine et sa population à affronter un nouvel hiver en guerre. Par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union, nous avons envoyé plus de 5 000 groupes électrogènes en Ukraine.

Selon le plan de réponse humanitaire 2023 des Nations Unies, 11,1 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire en Ukraine. La semaine dernière, nous avons annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 100 millions d'euros pour les personnes les plus vulnérables, en particulier dans les régions difficiles d'accès. Cela permettra à nos partenaires humanitaires de fournir des services essentiels, sous forme notamment d'assistance pécuniaire, de nourriture, d'eau, d'abris, de soins de santé, de soutien psychosocial et de protection. Cela porte à 785 millions d'euros le montant total de l'aide humanitaire fournie par l'Union européenne en réponse à la guerre menée par la Russie. Malheureusement, l'accès humanitaire demeure très préoccupant, et l'Union européenne appuie pleinement les efforts déployés par l'ONU et par tous les acteurs concernés pour entamer des négociations avec toutes les parties afin d'assurer un accès humanitaire complet, sûr, durable et sans entrave, en particulier dans les zones qui se trouvent sous le contrôle militaire temporaire de la Fédération de Russie.

La décision unilatérale de la Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire, que de nombreux collègues ont évoquée aujourd'hui, et ses attaques délibérées contre les installations de stockage et d'exportation de céréales de l'Ukraine, ainsi que ses actions visant à entraver la liberté de navigation dans la mer Noire, montrent que la Russie continue d'utiliser la nourriture comme une arme. Ce faisant, elle porte délibérément atteinte à la sécurité alimentaire mondiale. J'insiste sur l'importance de la sécurité, de la stabilité et de la liberté de navigation dans la mer Noire, qui sont indispensables à la pérennité des exportations de céréales.

Nous félicitons l'Ukraine pour les efforts inlassables qu'elle consent en vue de reprendre les exportations de céréales par voie maritime, comme nous venons de l'entendre, notamment en organisant le deuxième Sommet international sur la sécurité alimentaire, la semaine prochaine. La mise en place du corridor ukrainien pour les cargos civils a été une réussite en tant qu'elle a permis à l'Ukraine d'exporter plus de 1,5 million de tonnes de denrées alimentaires, contribuant ainsi à renforcer la sécurité alimentaire mondiale. Nous saluons les efforts déployés par l'Ukraine et le secteur privé pour mettre en place un régime d'assurance qui permet de réduire les

coûts de cette route. Dans le cadre du programme ukrainien « Grain from Ukraine », plus de 170 000 tonnes de céréales ont été données à des pays dans le besoin, notamment l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et le Yémen. Nous condamnons l'attaque dévastatrice menée contre un navire civil dans le port ukrainien de Pivdennyi au début du mois.

L'Union européenne appuie tous les efforts, notamment ceux de l'ONU, visant à faciliter les exportations de céréales et d'autres produits agricoles ukrainiens vers les pays qui en ont le plus besoin, particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient. Nous renforcerons également les capacités des corridors de solidarité de l'Union européenne en vue de faciliter le transit et l'exportation par voie terrestre vers les marchés mondiaux, lesquels corridors ont à ce jour permis d'exporter plus de 57 millions de tonnes de produits agricoles ukrainiens. Nous continuerons en outre de prendre des mesures ambitieuses pour lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale. En collaboration avec nos États membres, nous mobilisons 18 milliards d'euros de subventions en faveur des pays et des personnes dans le besoin, notamment sous la forme d'une aide humanitaire et alimentaire.

Malheureusement, l'utilisation de l'arme alimentaire n'est pas nouvelle. Chaque année, vers la fin du mois de novembre, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, l'Ukraine commémore l'Holodomor et ses victimes. Cette

année marque le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'utilisation de la faim par l'Union soviétique comme arme contre le peuple ukrainien. L'Union européenne et ses États membres s'associent à l'Ukraine pour rendre hommage aux millions de victimes de cette tragédie. Si nous n'apprenons pas de notre histoire, nous risquons de répéter nos erreurs. C'est pourquoi nous soutenons l'initiative ukrainienne d'une déclaration commune, et nous exhortons tous les autres Membres de l'ONU à faire de même.

Je termine en soulignant que nous continuerons d'apporter à l'Ukraine et à son peuple un appui financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique solide aussi longtemps qu'il le faudra. Nous continuerons d'intensifier notre action diplomatique et notre coopération avec l'Ukraine et d'autres pays afin de mobiliser le soutien international le plus large possible à une paix globale, juste et durable ainsi qu'aux buts et principes clefs de la formule ukrainienne pour la paix.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Avant de lever la séance, je signale que les délégations suivantes ont présenté des déclarations écrites : Estonie et Danemark. Ces déclarations seront distribuées aux membres du Conseil et seront publiées en tant que documents officiels du Conseil de sécurité.

*La séance est levée à 16 h 55.*